



Services de consultation

Sur

Le renforcement des capacités des acteurs pour la production et le commerce de
gommés et résines en Afrique

Février 2019

1. Introduction

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. AFF a pour objectif de fournir une plate-forme et de créer un environnement propice à une analyse, à un plaidoyer et à des conseils indépendants et objectifs sur des questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, à l'utilisation et à la conservation durables des forêts et des ressources forestières en Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'équité entre genre et du développement économique et social. L'AFF cherche à promouvoir, par l'ensemble de ses programmes et activités, l'autonomisation des groupes marginalisés, en particulier des femmes, qui restent vulnérables aux effets du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte dans le secteur forestier.

2. Contexte de la tâche de consultation

Les forêts et les arbres fournissent des biens et des services qui constituent des atouts essentiels pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Les contributions des forêts à l'adaptation au changement climatique sont d'une importance cruciale pour les écosystèmes des zones arides africaines, confrontés à de nombreux défis liés au climat, notamment une sécheresse récurrente, des régimes de précipitations irréguliers et maigres qui ont une incidence négative sur les moyens de subsistance des communautés dépendantes. En fait, les communautés des zones arides sont caractérisées comme les plus pauvres et les plus vulnérables du continent, fréquemment exposées aux conflits liés à des ressources limitées ainsi qu'à l'insécurité alimentaire des ménages. Il est donc prudent de promouvoir d'autres options de subsistance, par exemple, par le biais de la diversification, en tant que stratégie d'adaptation visant à améliorer la résilience de ces populations sensibles au climat. L'exploitation durable et le commerce des produits forestiers non ligneux sont largement documentés pour leur contribution aux moyens de subsistance des communautés locales. Les forêts sèches sont dotées d'une riche diversité d'essences ligneuses, dont beaucoup sont connues pour produire une variété de produits forestiers non ligneux tels que des gommes et des résines commerciales. L'exploitation et le commerce de gommes et de résines ont fortement émergé en tant que stratégie de soutien aux moyens de subsistance et de résilience au changement climatique pour les communautés des zones arides africaines.

Différents types d'*Acacia*, *Boswellia*, *Commiphora*, *Senegalia*, *Vachelia* et d'autres espèces ligneuses exsudant les gommes et les résines (gomme arabique, encens, myrrh et hagar) sont exploités dans de nombreux pays où ils sont utilisés à diverses fins domestiques. Ils sont commercialisés localement et font également partie d'un commerce transfrontalier, contribuant ainsi à de nombreuses valeurs socio-économiques, culturelles et médicinales, en plus d'importantes fonctions environnementales des arbres. Cependant, dans de nombreux pays africains, la production de gommes et de résines s'est avérée très inférieure au potentiel existant. En outre, les producteurs de gommes résines ne sont généralement pas incités économiquement à gérer les forêts sèches de manière responsable en raison des prix peu élevés qu'ils perçoivent par rapport aux autres acteurs de la chaîne de valeur. Des études préliminaires sur l'analyse de la chaîne de valeur des gommes résines dans des pays sélectionnés mettent en évidence le rôle actif des femmes et des jeunes en tant que principaux acteurs producteurs. Les

marchés et les chaînes de valeur sous-développés, ainsi que le manque de capital financier et de compétences techniques sont les principales contraintes du secteur des gommages et résines.

Des études antérieures menées dans certains principaux pays producteurs tels que le Tchad, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et le Soudan ont mis en évidence certaines préoccupations liées au développement du secteur des gommages et résines, notamment: capacités techniques et compétences commerciales insuffisantes chez les acteurs pour des gains d'efficacité dans les chaînes de valeur; manque de soutien financier; absence de mécanismes pour améliorer la capacité des acteurs à développer des projets bancaables; absence ou faible collaboration et mise en réseau des investisseurs du secteur privé et / ou des institutions de microfinance pour fournir des fonds de démarrage; et la faible capacité organisationnelle des groupes de collecteurs pour favoriser la coopération et la coordination dans la collecte de gommages et de résines ainsi que dans le commerce de leurs produits. En outre, les enseignements tirés d'études antérieures du Forum Forestier Africain sur les produits forestiers, y compris les produits non ligneux, soulignent également la nécessité urgente de développer des technologies à valeur ajoutée, d'identifier et d'employer des stratégies de marketing appropriées, de renforcer les capacités requises, d'instituer des procédures / cadres juridiques de soutien, d'évaluer de façon appropriée le potentiel de ressources existant et des conditions du marché.

Si ces problèmes sont correctement traités, il est prévu que les producteurs individuels, et par extension les pays producteurs, obtiendront de meilleurs prix pour leurs produits. L'amélioration des prix augmentera alors la valeur des forêts sèches dans lesquelles ces produits sont récoltés, et susciteront certainement l'intérêt pour leur conservation et par conséquent renforceront leur résilience face, par exemple, aux effets néfastes du changement climatique.

C'est dans ce contexte que AFF a l'intention d'étendre ses travaux sur diverses questions liées aux gommages et aux résines, y compris l'analyse de la chaîne de valeur dans certains pays ayant des forêts sèches. Le but de ces interventions est de promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces de valeur ajoutée, d'améliorer les conditions de renforcement de la résilience au changement climatique pour les communautés dépendantes de ces produits, en améliorant leurs options de subsistance ainsi que les revenus nationaux et les opportunités d'emplois pour les acteurs et les pays producteurs. Cela correspond également à la volonté de la Commission de l'Union africaine, telle qu'elle a été communiquée à AFF, d'examiner les moyens par lesquels les femmes et les groupes marginalisés de la chaîne de valeur de la gomme et des résines peuvent être autonomisés afin d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Comme première étape pour la mise en œuvre de cette activité, AFF a lancé un appel à candidature pour le recrutement d'une institution africaine réputée dans le domaine des gommages et résines avec laquelle elle pourrait conjointement superviser la présente activité. À l'issue de cet appel, le Réseau Africain des Gommages et Résines naturelles (Network for Natural Gums and Resins in Africa (NGARA) a été retenu.

NGARA est une Organisation non Gouvernementale (ONG) panafricaine enregistrée au Kenya, hébergée par l'Institut Kenyan pour la recherche Forestiere (KEFRI) avec pour mission d'assister les pays producteurs et leurs partenaires dans la formulation d'une stratégie coordonnée pour un développement durable des gommés et résines naturelles ainsi que d'autres ressources et commodités des zones sèches afin d'améliorer les conditions de vie et la conservation environnementale dans zones rurales arides. Le réseau compte seize (16) pays membres distribués de la zone sahéenne jusqu'à la corne de l'Afrique. Dans chaque pays, NGARA est opérationnel à travers un point focal et un représentant du secteur privé. NGARA a mis en œuvre des projets variés sur des thématiques similaires avec l'appui des partenaires tels que l'Organisation des Nations Unie pour l'Agriculture et l'alimentation (FAO), le Centre International de Recherche Agricole pour le Développement (CIRAD) et les gouvernements des républiques d'Ouganda, de Somalie et du Sud Soudan.

3. Justification et but du travail

La première réunion entre NGARA et AFF a contribué à sélectionner conjointement les 4 pays dans lesquels les études seront menées, soient le Kenya et la Tanzanie pour les pays anglophones et le Burkina Faso et le Niger pour les pays francophones. Les deux partenaires ont ensuite revu et ajusté les tâches spécifiques des consultants sur la base des informations disponibles. C'est dans la perspective de ces travaux que AFF et NGARA lancent un appel pour le recrutement de quatre (4) consultants nationaux pour mener des études qui devraient générer des connaissances sur l'état de la production et du commerce des gommés et des résines dans les pays concernés.

4. Tâches spécifiques à superviser par l'institution principale sélectionnée :

Le consultant/expert recruté dans chacun des 4 pays ci-dessus sera chargé de mettre en œuvre les tâches suivantes sous la supervision conjointe de AFF et NGARA:

- (i) Identifier et décrire les activités des principaux acteurs impliqués dans la production et le commerce de gommés et résines ;
- (ii) Identifier et caractériser les types de gommés et de résines produits et les espèces exploitées ;
- (iii) Entreprendre une revue sur la distribution des espèces productrices de gommés et de résine dans le pays concerné afin d'en ressortir les sites de production (y compris les cartes de répartition) pour l'évaluation ultérieure de l'état de la ressource et la mise à jour des cartes de distribution existantes ;
- (iv) Entreprendre une analyse de la chaîne de valeur pour les différents types de gommés et des résines au niveau du pays, et pour les chacune des catégories d'acteurs identifiées en (i) ;
- (v) Entreprendre une évaluation des besoins en formation des acteurs de la production des gommés et des résines qui serviront de base pour mettre à jour le programme de formation et les manuels existants ;
- (vi) Procéder à un examen des politiques nationales et des cadres institutionnels existants concernant les gommés et les résines.

5. Produits à livrer

Au terme de la période de consultation, l'expert national devra fournir :

- i. Un rapport d'environ 40 pages sur les tâches menées ;
- ii. Un rapport d'environ 15 pages sur les besoins nationaux de formation des acteurs ;
- iii. Au moins un projet d'article scientifique à finaliser conjointement avec les personnels compétents de NGARA et du secrétariat de l'AFF.
- iv. Des drafts de note politique et fiche technique à finaliser avec les personnels compétents des deux institutions partenaires.

6. Qualifications et compétences minimales

L'institution intéressée doit posséder les qualifications et compétences minimales suivantes :

- i. Être un chercheur avec des connaissances et une expérience en développement forestier en Afrique ;
- ii. Avoir des connaissances sur les enjeux actuels et émergents des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNLs) et en particulier des gommés et résines ;
- iii. Avoir une expérience des outils et méthodes d'évaluation des ressources forestières ;
- iv. Avoir de bonnes compétences en rédaction scientifique et avoir au moins écrit un chapitre de livre et publié des articles dans les revues à comité de lecture ;
- v. Détenir au moins une maîtrise dans l'un des domaines suivants : foresterie, gestion des ressources naturelles, questions environnementales ou tout domaine connexe ;
- vi. Un doctorat et une expérience de collaboration ou d'implication dans le réseau d'experts de NGARA seront des atouts supplémentaires ;
- vii. Avoir d'excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais pour les pays anglophones et en français pour les pays francophones.

7. Exigences pour la candidature

Le demandeur doit soumettre les documents suivants :

- i. Lettre d'accompagnement indiquant comment les qualifications et l'expérience requises ci-dessus sont satisfaites.
- ii. Une brève proposition / note conceptuelle contenant :
 - a. Les résultats clés et activités correspondantes ;
 - b. Un projet de plan de travail (résultats clairement définis ajusté aux semaines de travail pour chaque résultat clé); et
- iii. Un curriculum vitae.

8. Durée

Le travail est estimé pour une période de deux homme-mois, répartie en quatre mois calendaires.

9. Délais.

- i. Les candidatures doivent être reçues par le secrétariat de l'AFF avant le 08 Mars 2019.
- ii. Les experts retenus seront informés autour du 12 Mars 2019.
- iii. Les activités de consultation doivent débuter au plus tard le 18 mars 2019 et les consultants sélectionnés doivent élaborer les grandes lignes de leur étude et en débattre

lors d'un atelier d'harmonisation des méthodologies qui se tiendra à Mombassa au Kenya du 18 au 22 Mars 2019.

10. Comment postuler

Toutes les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique avec en objet: "Consultation No: 02-314a **“Renforcement des capacités des acteurs pour la production et le commerce de gommés et résines en Afrique”** à Dr. Marie Louise Avana-Tientcheu et Dr. Vincent O. Oeba du Secrétariat de AFF à travers les adresses courrielles: m.avana@cgiar.org et v.oeba@cgiar.org, avec copie au [Pr Godwin Kowero \(g.kowero@cgiar.org\)](mailto:g.kowero@cgiar.org), a [Dr Ben Chikamai \(bnchikamai@gmail.com, benchikamai@ngara.org\)](mailto:bnchikamai@gmail.com) et exec.sec@afforum.org.